



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Politique et réglementation

Question écrite n° 5172

### Texte de la question

M Eric Dolige attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le problème des professions libérales, sachant qu'elles ne sont pas représentées suffisamment au sein des comités économiques et sociaux régionaux. Les chambres des professions libérales ne participent pas à la désignation de leurs représentants, à l'exception de la Martinique. C'est pourquoi il lui demande ce que le Gouvernement pense faire afin d'augmenter la représentation des professionnels libéraux au sein des comités économiques et sociaux régionaux et aussi pour que les chambres des professions libérales puissent désigner ou participer à la désignation des représentants des professions libérales.

### Texte de la réponse

Reponse. - Les comités économiques et sociaux régionaux jouent un rôle essentiel dans le développement régional. C'est parce que la valeur de la contribution qu'ils apportent dépend de la représentativité de leurs membres, que le Gouvernement entend mettre à profit la prorogation de six mois de leur mandat, que le Parlement vient d'accorder, pour engager la consultation la plus large possible afin de réviser leur composition précisée pour chaque région dans l'annexe du décret n° 82-866 du 11 octobre 1982. Sans que les équilibres instaurés par ce décret soient modifiés, de nouveaux sièges pourront être éventuellement adjoints lorsque cela s'avérera possible et souhaitable, de telle sorte qu'il soit tenu compte tant des changements économiques, sociaux, culturels de ces dernières années que de l'évolution de la représentativité au niveau régional de toutes les organisations susceptibles de participer à l'activité des CESR. C'est dans cet esprit et en tenant compte de la spécificité de chaque région, que le Gouvernement appréciera la place qui pourra être réservée dans les CESR aux organismes représentant les professions libérales dont il sait qu'elles concourent activement au développement régional.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dolige ? ?ric](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5172

**Rubrique :** Professions libérales

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 1988, page 3204